

Adoption du calendrier des inscriptions administratives  
2022-2023 de l'IUT Paul Sabatier (Toulouse, Auch, Castres)

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 24 mai 2022

### Délibération 2022/05/CFVU – 68

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

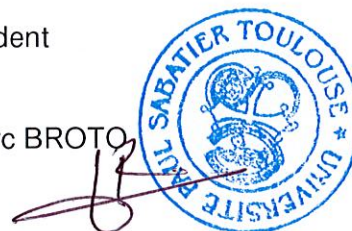
*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le calendrier des inscriptions administratives 2022-2023 de l'IUT Paul Sabatier (Toulouse, Auch, Castres).**

Toulouse, le 24 mai 2022

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

**CALENDRIER D'INSCRIPTIONS ET DE REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2022/2023**

**IUT Paul Sabatier (Toulouse, Auch, Castres)**

*(Aucune inscription ne sera autorisée en dehors des dates données ci-dessous, sauf en cas d'obtention d'une dérogation donnée par le responsable pédagogique de la formation)*

<b>BACHELOR 1ERE ANNEE</b>		
<b>1 è r e  A N N E E</b>	<b>INSCRIPTION EN LIGNE</b>	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) <b>du 06/07 au 20/07</b> pour les candidats admis du 02/06 au 11/07 <b>du 21/07 au 26/08</b> pour les candidats admis entre le 12/07 et le 21/08 <b>du 22/08 au 02/09</b> pour les candidats admis au-delà du 22/08 <b>au plus tard le 26/08</b> pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »
		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (redoublement) : <b>du 11/07 au 21/07</b>
	INSCRIPTION sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement : <a href="https://iut.univ-tlse3.fr/procedure-inscription-1">https://iut.univ-tlse3.fr/procedure-inscription-1</a>	POUR LES ETUDIANTS ADMIS hors procédure : <b>du 06/07 au 02/09</b>

<b>BUT 2EME ANNEE</b>		
<b>2 è m e  A N N E E</b>	<b>INSCRIPTION EN LIGNE</b>	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : <b>du 11/07 au 21/07</b>
	INSCRIPTION sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement : <a href="https://iut.univ-tlse3.fr/procedure-inscription-1">https://iut.univ-tlse3.fr/procedure-inscription-1</a>	POUR LES ETUDIANTS Autres : <b>du 06/07 au 02/09</b>

<b>LICENCES PROFESSIONNELLES - L3 INFORMATION COMMUNICATION</b>		
<b>3 è m e  A N N E E</b>	<b>INSCRIPTION EN LIGNE</b>	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT EN FORMATION INITIALE : <b>du 06/07 au 13/07</b> pour les étudiants admis avant le 30 juin
		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (redoublement) : <b>du 11/07 au 21/07</b>
	INSCRIPTION sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement: <a href="https://iut.univ-tlse3.fr/procedure-inscription-1">https://iut.univ-tlse3.fr/procedure-inscription-1</a>	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT en « ALTERNANCE » : POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT en FORMATION INITIALE après le 30 juin : POUR LES ETUDIANTS ADMIS HORS PROCEDURE : <b>du 06/07 au 02/09</b>